

EMPLACEMENT : Ancien gymnase Notre-Dame-de-la-Garde au coin de la Rue de l'Église et à côté du 2254, boulevard Perrot

Nature de la demande:

La demande vise à permettre la démolition complète du bâtiment existant.





EMPLACEMENT : Ancien gymnase Notre-Dame-de-la-Garde au coin de la Rue de l'Église et à côté du 2254, boulevard Perrot



Façade



Arrière et côté latéral droit

EMPLACEMENT : Ancien gymnase Notre-Dame-de-la-Garde au coin de la Rue de l'Église et à côté du 2254, boulevard Perrot



Arrière et côté latéral gauche

EMPLACEMENT : Ancien gymnase Notre-Dame-de-la-Garde au coin de la Rue de l'Église et à côté du 2254, boulevard Perrot





Perron avant

EMPLACEMENT : Ancien gymnase Notre-Dame-de-la-Garde au coin de la Rue de l'Église et à côté du 2254, boulevard Perrot





Couverture du perron avant

EMPLACEMENT : Ancien gymnase Notre-Dame-de-la-Garde au coin de la Rue de l'Église et à côté du 2254, boulevard Perrot





Galeries latérales

EMPLACEMENT : Ancien gymnase Notre-Dame-de-la-Garde au coin de la Rue de l'Église et à côté du 2254, boulevard Perrot





Galeries latérales

EMPLACEMENT : Ancien gymnase Notre-Dame-de-la-Garde au coin de la Rue de l'Église et à côté du 2254, boulevard Perrot





Fondations



EMPLACEMENT : Ancien gymnase Notre-Dame-de-la-Garde au coin de la Rue de l'Église et à côté du 2254, boulevard Perrot





Couvertures

EMPLACEMENT : Ancien gymnase Notre-Dame-de-la-Garde au coin de la Rue de l'Église et à côté du 2254, boulevard Perrot





Colonnes et solives



EMPLACEMENT : Ancien gymnase Notre-Dame-de-la-Garde au coin de la Rue de l'Église et à côté du 2254, boulevard Perrot



EMPLACEMENT : Ancien gymnase Notre-Dame-de-la-Garde au coin de la Rue de l'Église et à côté du 2254, boulevard Perrot



Intérieur



EMPLACEMENT : Ancien gymnase Notre-Dame-de-la-Garde au coin de la Rue de l'Église et à côté du 2254, boulevard Perrot



EMPLACEMENT: 49, 146e Avenue (lot 2 067 976)

Nature de la demande:

La demande vise à permettre la démolition complète du bâtiment existant.



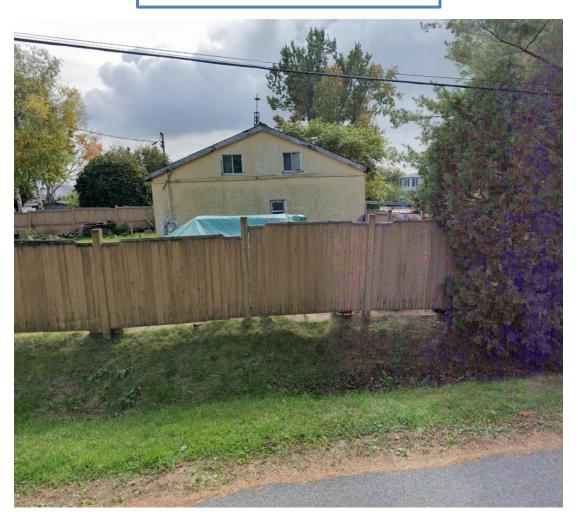




Arrière

Façade

Côté (rue Mainville)



D) Ex	POSÉ DES MOTIFS DE LA DÉMOLITION (ÉTAT DE LA PROPRIÉTÉ)
<i>dan</i>	ricté non-entretue en ruine et gereuse. Elle est présentement non- tée et non-habitable.
E) PR	OGRAMME PRÉLIMINAIRE DE RÉUTILISATION DU SOL DÉGAGÉ
7 'a	viserai l'entrepreneur à ré-utiliser
	u tippoper des bols en buivant les
	titions exactes de la ville.
Les	materiaux recyclables (metal, bois, etc)
De d	peront usparés dans les conteneurs.
F) Éc	HÉANCIER DES TRÀVAUX DE DÉMOLITION ET DE LA RÉUTILISATION DU SOL DÉGAGÉ
Ech	reancier Flexible - à partir du
	ctobre 2024 (date de notaire pour
	t). Idéalement le plus têt possible
	artir du 18 octobre 2024.
Unz	Jemante de permis pour nouelle construction
bera	Jemante de permis pour nouelle construction Faite très prochainement.